

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHU DIJON BOURGOGNE



11 octobre 2023

Le CHU Dijon-Bourgogne se mobilise pour la journée mondiale de la douleur

À l'occasion de la journée mondiale de la douleur, portée depuis 2004 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le CHU Dijon-Bourgogne se mobilise en organisant une enquête d'une ampleur inédite, auprès de ses patients.

Ce lundi 16 octobre, près de 200 étudiants en médecine de l'université de Bourgogne, infirmiers et infirmières du campus paramédical et étudiantes en maïeutique (élèves sages-femmes) proposeront à l'ensemble des patients du CHU de répondre à un questionnaire sur leur expérience vis-à-vis de la prise en charge de leur douleur. Cette enquête concernera les patients majeurs hospitalisés ou venus en soins ambulatoires dans une soixantaine de services répartis sur les différents sites du CHU (hôpital François-Mitterrand, maternité, service de soins de suite et de réadaptation...), ainsi que les résidents de Champmaillot. Les étudiants, qui utiliseront leur smartphone pour compléter la grille de réponses, devront dans un premier temps identifier les patients susceptibles de répondre – et indiquer les raisons pour lesquelles les autres ne le peuvent pas (trouble psychiatrique grave ou de la parole, non-compréhension de la langue française...). L'inclusion dans l'enquête reposera bien entendu sur le principe du volontariat. Ce projet ambitieux d'une enquête globale à l'échelle d'un CHU est engagé depuis le mois de juin ; il débouchera sur une restitution des résultats, en décembre, devant les instances de l'établissement.

Le lancement de cette journée d'enquête aura lieu le lundi 16 octobre à 9h dans l'amphithéâtre du campus paramédical – ouvert à la presse.

En marge de cette enquête auprès des patients, la direction des soins et la présidence de CME entendent profiter de la semaine de la douleur pour conduire également une enquête sur les pratiques de l'ensemble des professionnels qui interviennent auprès des patients et de résidents. Médecins, sages-femmes, infirmiers et infirmières, aides-soignantes, manipulateurs radio, agents de service hospitalier, brancardiers seront ainsi sollicités pour répondre à une enquête en ligne sur la prise en charge de la douleur.

Cette double opération d'investigation s'inscrit dans le cadre plus large de la stratégie déployée par le CHU Dijon-Bourgogne pour améliorer la prise en charge de la douleur de ses patients. Il faut rappeler que le Code de la santé publique stipule que « toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur » et que celle-ci « doit être, en toutes circonstances, prévenue, évaluée, prise en compte et traitée » (article 1110-5). La prise en charge de la douleur fait d'ailleurs partie des indicateurs obligatoirement suivis par les établissements de santé à la demande de la Haute Autorité de Santé (HAS). Le CHU Dijon-Bourgogne s'est doté, comme l'imposent les textes, d'un comité de lutte contre la douleur (Clud) qui réunit médecins,

personnels soignants, pharmacien, représentants des usagers et représentant de la direction ; il compte 194 référents douleur au sein de ses services, dont 156 personnels soignants et 38 médecins.

Afin d'améliorer la prise en charge de la douleur en développant le travail en équipe, le CHU a mobilisé un comité de pilotage dédié, sous la houlette de Christine Trojan, directrice des soins, et du docteur Christophe Michiels, vice-président de la commission médicale d'établissement (CME). Ce Copil, auquel participent les représentants des usagers, a tenu sa première réunion le 13 février dernier. Les premières actions ont été aussitôt engagées : recensement des besoins de formation des référents douleur et organisation de nouvelles sessions de formation, appel à volontariat auprès de nouveaux médecins et soignants pour devenir référents, mise en œuvre d'outils de partage entre les référents, instauration d'une formation initiale pour les nouveaux professionnels au sein de tous les pôles afin que chaque professionnel situe son rôle dans la prise en charge et le traitement de la douleur... « *Nous travaillons sur plusieurs axes, souligne Christine Trojan. En particulier sur l'amélioration de la communication entre les personnels des blocs opératoires, des salles de réveil et des services.* » L'enquête patients du 16 octobre est un des autres projets engagés dans ce cadre, consistant à donner la parole à des patients de plus en plus demandeurs d'une évaluation de leur expérience à l'hôpital.

L'amélioration de la prise en charge de la douleur recouvre plusieurs enjeux. Le premier d'entre eux est bien sûr la qualité de vie des patients, pour lesquels un défaut de prise en charge de la douleur peut être synonyme de mauvaise expérience. Les résultats de l'indicateur HAS étant publics, la prise en charge de la douleur contribue directement à l'image et à l'attractivité de l'établissement. Enfin, cet indicateur est également un critère dit impératif c'est-à-dire particulièrement analysé par la Haute autorité de santé lors des visites de certification. Autant d'éléments qui amènent le CHU Dijon-Bourgogne à faire de la lutte contre la douleur, plus que jamais, une priorité.